

27 avril 2010

10.347

Question Blaise Courvoisier**Publicité fallacieuse**

Une publicité passée dans nos journaux locaux annonce: "plus de 80% des maladies peuvent être guéries ou atténuées par la médecine chinoise". Pour attirer le client, elle offre un bon pour un diagnostic et un premier traitement gratuit...

Le DSAS n'estime-t-il pas qu'il s'agit là d'une publicité racoleuse et mensongère, présentée par un docteur dont la photographie est, elle aussi, affichée pour améliorer l'impact publicitaire, toute chose formellement interdite et illégale pour les docteurs allopathes!

Le DSAS a-t-il mandaté le médecin cantonal pour inspecter ce qui se passe dans cette "clinique du grand Pont" et y a-t-il eu une inspection du pharmacien cantonal sur les diverses substances qui y sont fournies ainsi que sur les conditions d'asepsie?